La charge d'impôt s'établit à 69 millions d'euros contre 64 millions d'euros au premier semestre 2004. Le taux effectif d'imposition (en pourcentage du résultat courant) est de 22,0 %, le résultat courant intégrant la plus-value liée à la transaction Foncière des Murs qui bénéficie d'un régime réduit d'imposition.

Après intérêts minoritaires pour un montant de (13) millions d'euros, le résultat net part du groupe s'élève à 156 millions d'euros en augmentation de 143,8 % par rapport au premier semestre 2004.

En conséquence, le bénéfice net par action atteint 0,72 € contre 0,32 € au premier semestre de l'année précédente, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours du semestre, soit 218 034 424.

Flux financiers :

(En millions d'euros)	Juin 2004	2004	Juin 2005
MBA d'exploitation courante	365	853	402
Investissements sur actifs existants	– 130	– 314	– 170
Autofinancement disponible	235	539	232
Investissements de développement	– 162	– 680	– 158
Cessions d'actifs	107	429	197
Dividendes	– 279	– 284	– 278
Augmentation de capital		312	438
Réduction/(augmentation) de l'endettement net	– 211	353	318

La marge brute d'autofinancement d'exploitation courante s'établit à 402 millions d'euros à fin juin 2005, en hausse de 10,0 % par rapport au premier semestre 2004.

Les investissements sur actifs existants ont augmenté de 31,0 % sur la période, pour atteindre 170 millions d'euros. Ils représentent 4,7 % du chiffre d'affaires contre 3,8 % au premier semestre 2004.

L'autofinancement disponible s'établit à 232 millions d'euros.

Les investissements de développement sont de 158 millions d'euros au cours du premier semestre 2005 contre 162 millions d'euros au premier semestre 2004.

Ils se décomposent de la façon suivante (en millions d'euros) :

Hôtellerie	112
Dont : Haut et milieu de gamme	66
Economique Europe	45
Economique Etats-Unis	1
Services	12
Agences de voyages	2
Casinos	31
Autres	1
Total	158

Les cessions d'actifs se sont élevées à 197 millions d'euros contre 107 millions d'euros au premier semestre 2004, comprenant principalement la cession de 128 hôtels à la Foncière des murs.

L'augmentation de capital de 438 millions d'euros provient essentiellement de la prise en compte dans les fonds propres des obligations remboursables en actions souscrites par Colony.

L'endettement net diminue de 318 millions d'euros au premier semestre 2005 pour s'établir à 1 964 millions d'euros.

Principaux ratios de gestion. — De manière générale, les principaux ratios financiers s'améliorent :

— le ratio dette nette sur fonds propres s'établit à 52 %, par rapport à 71 % au 31 décembre 2004. A fin juin, ce ratio intègre un effet de saisonnalité lié au paiement du dividende ;

— le ratio de couverture des charges financières et loyers retraités par le résultat brut d'exploitation passe de x5,4 à fin décembre 2004 à x5,8 ;

— le ratio de marge brute d'autofinancement d'exploitation courante ajustée de deux tiers du montant des loyers de la période rapportée à la dette nette ajustée (de 8 fois le montant des loyers) atteint 17,2 %, contre 15,6 % à fin décembre 2004 ;

— le retour sur capitaux employés (ROCE), mesuré par l'excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur brute des immobilisations, augmentée du besoin en fonds de roulement, passe de 10,0 % à fin juin 2004 à 10,4 % à fin juin 2005.

Compte tenu d'un coût moyen pondéré des capitaux de 6,2 %, Accor crée de la valeur pour 226 millions d'euros, contre 184 millions d'euros à fin décembre 2004.

Compte tenu de la bonne progression des résultats du premier semestre, l'objectif du groupe est d'atteindre un résultat courant avant impôt pour l'année 2005 compris entre 590 millions d'euros et 610 millions d'euros (base IFRS), comparé à 513 millions d'euros en 2004. Par ailleurs, le groupe table sur un objectif de résultat net de 300 millions d'euros, soit une progression de l'ordre de 30 % par rapport à 2004.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Accor, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant d'une part les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, et d'autre part les règles de présentation et d'information telles que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly, le 7 septembre 2005.
Les commissaires aux comptes :

Barbier Frinault & Autres, Ernst & Young :
CHRISTIAN CHOCHON ;

Deloitte & Associés :
DAVID DUPONT NOEL ; ALAIN PONS.

97319

APEM

Société anonyme au capital de 10 151 611 €.
Siège social : 55, avenue Edouard Herriot, 82303 Caussade Cedex.
342 898 384 R.C.S. Montauban.

I. — Les comptes annuels de l'exercice 2004, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* nº 62 du 25 mai 2005, pages 14781 à 14790, ont été approuvés, après vérification par les commissaires aux comptes, sans modification par l'assemblée générale mixte du 25 avril 2005.

Les comptes consolidés ont été publiés dans ledit bulletin, pages 14787 à 14790.

II. — Attestations des commissaires aux comptes.

1º) Extrait du rapport général sur les comptes sociaux. — « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice résultant de la première application, au 1er janvier 2004, de la comptabilisation de l'intégralité des engagements sociaux, selon les modalités exposées dans la note sur les modifications des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels de l'annexe. »

2º) Extrait du rapport sur les comptes consolidés. — « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1 de l'annexe concernant le changement de méthodes relatif aux médailles du travail. »

Fait à Neuilly-sur-Seine, Paris, le 5 avril 2005.
Les commissaires aux comptes :

Barbier Frinault & Autres : PASCAL MACIOCE ;
SNR Audit : CAMILLE BORIONE.

97539

AUXILIAIRE ANTIN

(Capital détenu à 100 % par Natexis Banques populaires.)

Société par actions simplifiée au capital de 127 578 285 €.
Siège social : 45, rue Saint Dominique, 75007 Paris.
383 882 339 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005 ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 17 septembre 2005.

97493

AVANQUEST SOFTWARE

Société anonyme au capital de 6 110 028 €.
Siège social : 1 *bis*, rue Collange, 92300 Levallois Perret.
329 764 625 R.C.S Nanterre.

Situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2005.

I. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

	Exercice 2005 Janvier-Juin 6 mois	Exercice 2004 Janvier-Juin 6 mois	Exercice 2004 12 mois
Ventes de produits et marchandises	29 014	22 927	50 666
Production vendue de services	3 881	4 426	6 370
Chiffres d'affaires net	32 895	27 353	57 036
Autres produits d'exploitation	1 530	1 041	2 116
Produits d'exploitation	34 425	28 394	59 152
Matières premières et achat de marchandises	8 301	5 610	18 032
Autres achats et charges externes	7 982	7 488	10 073
Impôts, taxes et versements assimilés	402	162	563
Charges de personnel	9 927	8 496	16 976
Dotations aux amortissements et provisions	1 062	930	1 736
Autres charges	2 524	2 712	5 069
Charges d'exploitation	30 198	25 398	52 449
Résultat d'exploitation	4 227	2 996	6 703
Résultat financier	– 91	– 42	– 305
Résultat courant avant impôt	4 136	2 954	6 398
Impôts nets	1 196	759	1 106
Résultat net de l'ensemble consolide	2 940	2 195	5 292
Part revenant aux intérêts minoritaires			
Résultat net part du groupe	2 940	2 195	5 292
Résultat net part du groupe par action (en €)	0,49	0,43	1,01
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	0,44	0,40	0,93

II. — Bilan consolidé au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Arrêté au 30/06/05			Arrêté au 31/12/04
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Ecart d'acquisition	29 969	433	29 536	17 376
Immobilisations incorporelles	9 829	5 472	4 356	3 768
Immobilisations corporelles	5 050	3 479	1 571	1 314
Immobilisations financières	261		261	206
Actif immobilisé	45 109	9 384	35 724	22 664
Stocks et en cours	4 473	323	4 150	3 563
Clients et comptes rattachés	15 512	930	14 583	14 485
Autres créances et comptes de régularisation	3 362		3 362	3 937
Trésorerie	21 132		21 131	19 701
Actif circulant	44 479	1 253	43 226	41 686
Total actif	89 588	10 637	78 950	64 350

Passif	Arrêté au 30/06/05	Arrêté au 31/12/04
Capital social	6 347	5 767
Prime d'émission, de fusion, d'apport	24 547	20 385
Réserves consolidées	14 456	6 937
Résultat net part du groupe	2 940	5 292
Capitaux propres part du groupe	48 290	38 381
Intérêts minoritaires		
Provisions pour risques et charges	43	343
Dettes financières	9 905	7 420
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 106	9 913
Autres dettes et comptes de régularisation	11 606	8 293
Dettes et comptes de régularisation	30 617	25 626
Total passif	78 950	64 350

III. — Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros.)

	Exercice 2005 (6 mois)	Exercice 2004 (6 mois)	Exercice 2004
Opérations d'exploitation :			
Résultat net des sociétés intégrées	2 940	2 195	5 292
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dotations aux amortissements et provisions	857	314	853
Impôts différés	542	360	507
Autres éléments	206	549	1 052
Capacité d'autofinancement	4 545	3 552	7 704
Variation du besoin en fonds de roulement	228	– 433	– 1 828
Variation nette exploitation	– 663	337	– 4 531
Variation de stock	– 243	– 1 049	– 1 669
Variation des créances d'exploitation	– 1 185	2 040	186
Variation des dettes d'exploitation	– 1 605	– 653	– 3 048
Variation nette hors exploitation	789	– 770	2 703
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	4 671	3 119	5 876
Opérations d'investissement :			
Décaissement / acquisitions immobilisations incorporelles	– 1 006	– 524	– 1 678
Décaissement / acquisitions immobilisations corporelles	– 459	– 264	– 426